

OFFRE D'EMPLOI / RECRUTEMENT

UN·E CHARGÉ·E DE MISSION VIE ASSOCIATIVE ET ACTION SOCIALE

À travers le dispositif Guid'Asso, l'État engage une politique de soutien et d'appui de la vie associative visant à soutenir le fonctionnement des associations et des centres sociaux, et favoriser la création de nouvelles structures afin de garantir aux associations un accompagnement gratuit et de proximité. Il tend à favoriser une dynamique de réseau et à co-construire une stratégie territoriale durable d'appui aux associations.

La Ligue de l'enseignement a été retenue comme co-animatrice du dispositif dans les Côtes-d'Armor. Pour mener à bien cette mission articulant l'appui à la vie associative et à l'action sociale, elle est soutenue par l'État (SDJES -Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports), la CAF et le Conseil départemental 22.

La Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor recrute un·e chargé·e de mission vie associative et action sociale.

Missions

- **Co-construire la relation de co-animation avec les partenaires départementaux :**
 - Préparer avec le SDJES 22 les comités de pilotage ;
 - Relayer l'information auprès des différents partenaires.
- **Établir un état des lieux départemental des points d'appui à la vie associative et des espaces de vie sociale**
 - Formaliser une fiche de recueil d'informations ;
 - Rencontrer les membres du réseau d'information et d'accompagnement existant et du réseau CAF pour établir un état des lieux précis de leurs missions et de leurs modalités d'accompagnement ;
 - Identifier les réseaux existants et les déficits de relation ;
 - Repérer les zones moins pourvues.
- **Préparer les modalités de labellisation « Guid'Asso »**
 - À partir de l'état des lieux et des prescriptions du dispositif Guid'asso, définir les critères de labellisation des niveaux « informateurs » et « accompagnateurs » ;
 - Préparer les dossiers pour le SDJES.

- **Installer des relais d'information de proximité**
 - Identifier les orientateurs potentiels et leurs besoins pour répondre au mieux aux demandes ;
 - Développer des outils aidant à mettre en relation les besoins identifiés et les ressources existantes ;
 - Proposer une stratégie pour mailler le territoire de relais d'information.
- **Mobiliser les partenaires départementaux (associations, pôles Economie Sociale et Solidaire, espaces de vie sociale) et co-animer le réseau départemental :**
 - Participer aux rencontres des réseaux Guid'Asso et des conseillers territoriaux CAF ;
 - Participer à la mobilisation de nouveaux acteurs locaux ;
 - Élaborer une dynamique collective en organisant des temps d'échanges et de travaux en commun (assurer le relai et le partage d'informations, développer, animer et accompagner la prise en main des outils du réseau, favoriser la mise en commun via le partage de ressources, d'expériences, de connaissances et de savoir-faire) ;
 - Favoriser la montée en compétences des acteurs, notamment par la mise en place d'une communauté apprenante et la contribution à la formation des acteurs (au niveau régional et/ou départemental).
- **Participer à la dynamique régionale des acteurs de l'accompagnement**
 - Participer aux espaces d'animation mis en place par les co-animateurs régionaux ;
 - Contribuer à la préparation d'une rencontre, en lien avec les services du SDJES Côtes-d'Armor, les autres co-animateurs départementaux et les co-animateurs régionaux ;
 - Partager les principaux points d'état des lieux en département afin de contribuer à la finalisation de l'état des lieux régional des acteurs de l'appui à la vie associative et à l'action sociale, à partir du diagnostic réalisé en Bretagne en 2020 et des outils mis en place au national.

L'ensemble des missions présentées s'échelonne selon un calendrier défini au regard des priorités ajustées au cours de l'expérimentation.

Compétences recherchées

Savoir-faire :

- Capacité à s'inscrire dans une dynamique multi-partenariale ;
- Aisance dans la rédaction et la présentation de compte-rendu, de documents de synthèse, de supports d'information.

Savoirs :

- Connaissance du milieu associatif et de l'organisation administrative départementale.

Savoir-être :

- Autonomie dans le respect du cadre établi ;
- Capacité d'analyse et de synthèse.

Niveau de formation attendu

- Diplôme de niveau BAC + 3 minimum
- Expérience de l'animation de réseau
- Permis B exigé

Modalités et conditions du contrat

Contrat CDI temps complet
Groupe F de la Convention collective de l'animation ECLAT - Indice 350

Prise de poste : début septembre 2022

Le-la salarié-e est placé-e sous la responsabilité du Délégué général de la Ligue de l'enseignement 22, où se situe son bureau et travaille en relation avec les référents du SDJES, de la CAF et du Conseil départemental 22.

Localisation

Poste basé à Saint-Brieuc.
Déplacements à prévoir sur l'ensemble du département des Côtes d'Armor.

Contact pour candidater :

CV + lettre de motivation à adresser jusqu'au lundi 27 juin 2022 à :

Monsieur le Délégué général

Par courrier
Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor
89 boulevard Édouard Prigent
22 000 Saint-Brieuc

Ou par email
eric.prunier@laligue22.org